



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2916

### Texte de la question

M. le président. Pour le groupe du Rassemblement pour la République, la parole est à M. Christian Estrosi.

M. Christian Estrosi. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Les chiffres extrêmement préoccupants publiés cette semaine par les syndicats de police («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste) laissent apparaître, après ceux, déjà catastrophiques, de l'an 2000, une véritable explosion de la délinquance dans notre pays...

M. Didier Boulaud. Surtout sur les billets d'avion !

M. Christian Estrosi. ... au premier trimestre. Ces statistiques marquent tout simplement l'échec total de votre gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité.

M. Didier Boulaud. Les billets d'avion !

M. Christian Estrosi. Face à cette situation de crise, vous n'avez trouvé pour seule réponse que la création d'un observatoire de la délinquance en 2002. Cela est ridicule et dérisoire. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Les Français ne peuvent plus supporter et accepter votre indifférence, votre mépris face aux problèmes de sécurité qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est scandaleux ! C'est n'importe quoi !

M. Christian Estrosi. Alors que le pacte républicain est profondément atteint, ils attendent du Gouvernement de vraies réponses à des questions simples. Etes-vous prêt, oui ou non, à confier plus de pouvoirs en matière de sécurité aux maires (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Didier Boulaud. On n'est pas en sécurité à l'Elysée !

M. Christian Estrosi. ... qui sont les mieux placés pour apprécier les difficultés de leurs communes et de l'ensemble des quartiers et les préoccupations quotidiennes de leurs concitoyens ?

Enfin, êtes-vous prêt, oui ou non, à réformer l'ordonnance de 1945...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. Christian Estrosi. ... relative à la délinquance des mineurs, ce qui, seul, pourrait permettre aux magistrats de remédier à une violence qui est le fait d'individus de plus en plus jeunes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je vois bien, en vous, le spécialiste de la question sur les problèmes d'insécurité: je vois moins le spécialiste des réponses. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Philippe Auberger. Le spécialiste des réponses, il faudrait que ce soit vous !

M. le ministre de l'intérieur. Dès 1997, à l'occasion du colloque de Villepinte (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), le Gouvernement a dû mettre en place une nouvelle doctrine de police de sécurité face aux très mauvais résultats enregistrés en 1993, 1994 et 1995. (Exclamations prolongées)

sur les mêmes bancs.)

M. José Rossi. Cela fait quatre ans que vous êtes au pouvoir !

M. le ministre de l'intérieur. Il a donc été décidé de mettre en oeuvre la police de proximité plus nombreuse, mieux répartie, au service de la sécurité de nos concitoyens. Il a fallu augmenter les effectifs de police (Exclamations sur les mêmes bancs), recruter des policiers pour remplacer ceux qui partent à la retraite, alors que le précédent gouvernement avait fait l'impasse budgétaire sur cette question. (Protestations sur les mêmes bancs.) Il a, enfin, fallu créer les contrats locaux de sécurité dont on a discuté, hier encore, lors d'une réunion très sérieuse entre magistrats, policiers, gendarmes, élus et maires s'étant engagés dans la politique partenariale de coproduction de sécurité. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Ces femmes et ces hommes, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont ainsi montré qu'ils étaient responsables...

M. Lucien Degauchy. Ils ne sont donc pas comme vous !

M. le ministre de l'intérieur. ... et cette politique commence à porter ses fruits. Monsieur le député, vous noterez que, parmi ceux qui considèrent que les contrats locaux de sécurité sont un élément de réussite, figurent certains de nos amis. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Vous avez entonné la sempiternelle ritournelle des statistiques. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Certes, il faut les prendre en compte. Vous avez ainsi rappelé que des syndicats de police se sont émus de l'évolution des chiffres qui, pour les premiers mois de 2001, s'inscrivent dans la lignée de 2000. Vous savez très bien que ces chiffres mesurent des réalités différentes. Ainsi, quand, dans telle grande ville, la municipalité fait effacer les tags par une société privée, à condition qu'ils aient fait l'objet d'une plainte, 3 000 plaintes supplémentaires sont automatiquement déposées et les statistiques augmentent d'autant. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Grâce à la police de proximité, nos concitoyens ont également la capacité de porter plainte plus facilement puisqu'ils peuvent désormais se rendre dans n'importe quel commissariat et non plus seulement dans celui dont relève leur domicile.

Monsieur le député, vous voulez exploiter ces chiffres; moi, je veux simplement lutter contre l'insécurité dans le cadre d'un partenariat et d'une mobilisation collective.

M. Christian Jacob. C'est mauvais !

M. le ministre de l'intérieur. Et, puisque vous voulez des statistiques, j'ai demandé à M. le directeur général de la police nationale de publier, dès juillet, les chiffres du premier semestre 2001 afin que vous disposiez d'un élément de réponse dans ce domaine. J'espère que cela sera de nature à vous rassurer sur l'évolution de la délinquance, notamment aux mois de mai et juin. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2916

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juin 2001, page 4859

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 juin 2001